

LE MÉNESTREL, 8 décembre 1861, pp. 10–12.

Mon cher directeur,

En quittant ces jours passés mes montagnes pour retourner à Paris, j'ai été forcé par une bourrasque de me réfugier chez un bon curé de village, avec lequel je *voisine* fort agréablement pendant le temps de mes vacances. Cette aventure a retardé d'une demi-journée mon arrivée à la station et m'a fait manquer un train. Toutefois, je m'en suis aisément consolé.

— Ah! parbleu! me dit le curé en me voyant, je pensais à vous. J'ai à vous faire part de deux découvertes que j'ai faites sur votre domaine.

— Quel domaine?

— Le domaine de la musique. // 11 //

— De la musique religieuse?

— Non, point; de la musique profane. Vous nous parlez sans cesse, vous autres beaux messieurs, de la cantatrice une telle, de la cantatrice Catalani, de la cantatrice Malibran, de la cantatrice Pasta... que sais-je, moi? Et je parie que vous ne savez point ce que ce mot de *cantatrice* signifiait au moyen âge.

— *Cantatrice* est un mot italien, dis-je, qui vient évidemment du latin *cantatrix*. Voyons quelle était sa signification dans les temps moyens.

— La voici, reprit le curé. Saint Chrysostome et saint Jérôme mentionnent des femmes dont la profession était de chanter des lamentations aux cérémonies des obsèques. Cet usage était fort ancien; on nommait ces femmes *tubicines* ou *tibicines*, parce que leurs fonctions les assimilaient aux *pleureuses*, qui mêlaient leurs cris au son des trompettes dans les funérailles. Plus tard, on les nomma *compteuses*, *computatrices*, parce qu'elles faisaient l'énumération des vertus, des dignités, des richesses, etc., etc., du défunt. Mais n'est-il pas singulier qu'on leur ait appliqué le nom de *cantatrices*, comme le prouve un synode cité par Du Cange: *Tubicines, quæ lugubre canunt, quas CANTATRICES vocant, advocentur, etc.*? Ce synode les excommunia à cause de l'indécence de leurs cris et de leurs attitudes dans les cérémonies des enterrements. La même condamnation fut prononcée contre elles par le concile de Nîmes de l'année 1208: *Et CANTATRICES in funeribus defunctorum, sive in ecclesia, sive in cæmeteriis, seu alibi, etc., etc.*

Aujourd'hui les cantatrices exercent leur art d'une autre manière; mais, poursuit le curé, je pense que vous serez bien surpris si je vous fais connaître le nom, ou, si vous voulez, le prénom d'une fameuse cantatrice du XVII^e siècle, dont vous n'avez probablement jamais entendu parler. C'est ma seconde découverte.

— Et qui vous dit, repris-je, que moi ou mes confrères ne connaissions pas le nom de cette cantatrice?

— C'est que probablement (j'ai dit *probablement*, remarquez bien) vous ni vos confrères n'avez feuilleté le bouquin que voici.

Aussitôt je pris des mains du curé un vieux livre intitulé: *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire et des réponses sur chaque espèce de lettres*; 3^e édition, par feu M. de Vaumorière. Paris, Jean Guignard, 1699.

— Cet auteur m'intéresse plus que vous ne pensez, m'écriai-je, c'est un de mes ascendants.....

— Je le sais, dit le curé. Avouez cependant que ce n'est pas dans un semblable bouquin que vous vous seriez avisé d'aller chercher des détails sur l'histoire de la musique. Eh bien, c'est pourtant là que j'ai déterré, moi, au milieu de choses sans valeur et sans intérêt.....

— Merci pour mon parent.

— C'est-là, dis-je, que j'ai déterré cette *Margarita*, cette perle des cantatrices vénitienes au XVII^e siècle. La lettre qui en fait mention n'est pas de votre architisaïeul, M. de Vaumorière; elle est d'un M. de Chassebras de Cramailles.... Que dites-vous de ce nom là, pour le coup?

— Par malheur, il n'est pas mon parent, celui-ci.

— Qui donne, continua le curé, des détails fort piquants sur le carnaval de Venise, sur la musique des théâtres et des églises, et sur un opéra fort en vogue alors, *le Roi infant*, dans lequel la *Margarita* jouait un rôle. Écoutez le récit de M. de Chassebras de Cramailles: «Il y a une célèbre chanteuse que l'on appelle *la Margarita*, qui joue un rôle d'une force et d'une beauté inconcevables; c'est dans un temps qu'elle paroît furieuse et qu'elle entre dans une espèce de délire. Elle croit voir que la terre s'abîme sous ses pieds, que l'enfer s'ouvre pour l'engloutir, et que toute la ville de Rome paroît en armes pour la punir de ses crimes. Les démons l'épouvantent par leurs cris; elle entend des trompettes, des tymballes et des tambours dans les airs, et non-seulement elle exprime par son chant les différentes manières dont son esprit est agité, mais elle imite même si parfaitement le son des trompettes, que l'on s'imagine entendre ces instruments de guerre, lors même que l'on n'entend que sa voix.»

Voyez-vous d'ici, mon cher voisin, cette grande cantatrice, qui, sur le théâtre, dans un opéra *seria*, imitait la trompette de manière à s'y méprendre? N'aimeriez-vous pas autant celles qui hurlaient dans les funérailles?

.

Cette conversation avec le cher curé m'en rappelle une autre beaucoup plus ancienne, et que je veux vous rapporter aussi.

Je me promenais un jour, il y a de cela dix-huit ou vingt ans, dans le jardin des Tuileries avec M. Danjou. Ce dernier s'occupait alors d'une grande entreprise de fabrication d'orgues, qui fut en partie réalisée par la fondation de la maison Daublaine-Callinet, devenue plus tard maison Ducroquet, devenue enfin maison Merklin-Schutze et Cie, laquelle est aujourd'hui en pleine prospérité.

Nous fûmes abordés par un homme d'une figure singulièrement expressive, qui, ayant déjà rencontré M. Danjou dans une ville où ce dernier était allé dresser un devis de restauration de l'orgue de la cathédrale, le reconnut et vint à nous en disant: — Vous voyez, Messieurs, devant vous un choriste de théâtre, mais anciennement chantre, et le dernier *spe* d'une des plus illustres églises de France. J'étais *spe* lorsque la révolution éclata, et j'allais être élevé à la dignité de petit chanoine.

— A tous ces beaux discours j'étois comme une pierre,
Ou comme la statue est au festin de Pierre.

— Un *spe*, dis-je en moi-même, qu'est-ce que ce jargon-là?

Ces messieurs virent mon étonnement et me dirent: — Vous ne savez pas ce que signifie le mot de *spe*: il ne faut pas que vous en soyez surpris. Aujourd'hui, à l'exception de quelque vieux chantre, vous ne trouverez pas trois personnes peut-être qui puissent vous donner l'explication de ce mot.

Je priai mes interlocuteurs d'excuser ma profonde ignorance, et, en leur avouant ingénument que j'en étais on ne peut plus confus, je les conjurai de me donner quelques éclaircissements sur le *spe* et le *petit chanoine*, ou bien de m'indiquer les livres dans lesquels je pourrais trouver des éclaircissements à ce sujet. En effet, j'avais lu fort attentivement et la plume à la main le *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, de l'abbé Lebeuf (1741), le *Traité théorique et pratique du plain-chant appelé grégorien*, par Léonard Poisson (1750), le *Science et la pratique du plain-chant*, par le bénédictin dom Jumilhac (1673), et je ne me souvenais pas d'avoir rien vu dans ces trois ouvrages qui se rapportât aux deux dignités dont venait de parler l'ancien chantre.

Je n'eus pas plutôt exprimé ce désir, que celui-ci me répondit:

— Je puis à l'instant même satisfaire votre curiosité. L'existence du *spe* et du *petit chanoine* tient à une certaine organisation des maîtrises et des enfants de chœur, qui ne subsiste plus // 12 // de nos jours. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que, dans l'ancien chœur de Notre-Dame de Paris, il y avait douze enfants qui, pendant la durée de leur service, jouissaient d'une prébende canoniale attachée à leurs corps et que l'on appelait *prébende morte*, parce qu'elle n'était pas servie par un titre particulier. Mais, outre ces enfants, il y avait des chanoines qui n'appartenaient pas aux corps des chanoines proprement dits, qui n'étaient pas chanoines *in sacris*, et qui, sous beaucoup de rapports, étaient assimilés au corps des enfants de chœur, dont ils remplissaient parfois les fonctions.

Comme les enfants de chœur, les petits chanoines n'avaient place dans l'église qu'au petit banc, et ils n'avaient pas le droit de se tenir assis aux parties de l'office où les enfants devaient se tenir debout. Je passe une foule de détails qui prolongeraient beaucoup cet entretien.

Or, Monsieur, vous concevez sans peine que les petits chanoines étant d'un degré plus élevé que les enfants de chœur, le dernier reçu, parmi les premiers, précédait immédiatement dans la hiérarchie le plus ancien des seconds. C'était donc celui-ci qui était nommé le *spe*, parce qu'il était, en quelque sorte, chanoine en herbe, et qu'il avait l'espérance de sortir bientôt pour être mis au collège de Fortet, fondé en 1391, dans la rue des Sept-Voies, où les enfants allaient achever leurs études, le chapitre leur accordant des bourses à cette fin.

Ainsi parla le vieux choriste, et, comme j'étais tout émerveillé de son érudition, il me dit qu'outre ses souvenirs personnels il avait interrogé sur ce sujet quelques anciens auteurs, parmi lesquels il me cita Du Cange, Claude Joly qui nous a donné le *Traité historique des écoles épiscopales et ecclésiastiques* (1678), et le sieur Moléon (Lebrun des Marettes), auteur des *Voyages liturgiques en France* (1718). Or, de ces trois auteurs, j'en avais deux dans ma bibliothèque. Combien, mon cher directeur, serions-nous mieux avisés si nous lisions les livres que le plus souvent nous nous contentons d'étaler complaisamment sur des rayons aux yeux de nos amis, au risque de faire dire par les malins: Ce sont des livres qu'on *relie*, mais qu'on *lit peu!*

La seule chose que je tiens à vous faire remarquer, mon cher directeur, c'est qu'un bon curé de village a fait mon éducation en ce qui concerne les cantatrices, et qu'un *basso cantante* de théâtre m'a instruit de ce qu'étaient le *Spe* et les *petits chanoines*.

LE MÉNESTREL, 8 décembre 1861, pp. 10–12.

| | |
|-----------------------|---|
| Journal Title: | LE MÉNESTREL |
| Journal Subtitle: | None |
| Day of Week: | dimanche |
| Calendar Date: | 8 DÉCEMBRE 1861 |
| Printed Date Correct: | Yes |
| Volume Number: | 2 |
| Year: | 29 ^e ANNÉE |
| Pagination: | 10 à 12 |
| Title of Article: | LETTRES D'UN BIBLIOPHILE MUSICIEN AU DIRECTEUR DU <i>MÉNESTREL</i> . |
| Subtitle of Article: | V. LES CANTATRICES – LE SPE |
| Signature: | J. D'ORTIGUE |
| Pseudonym: | None |
| Author: | Joseph d'Ortigue |
| Layout: | Internal main text |
| Cross-reference: | None |